Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

Envoyé en préfecture le 21/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20261117-2026_63-DE

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de convocation : 06 novembre 2026
Date d'affichage : 06 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, Mme Isabelle LEPAGE, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Stéphane BESNARD, M. Alban BERTHELOT, M. Johann RIAULT, Mme Floriane VALLEAU, Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN, Mme Chris HOZE.

Était absente excusée : Mme Florence GUERIN

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h05.
Chris HOZE est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026 - 63
Objet : DIA – 18 Fontainbrun – parcelle A 773

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.210-1, L.211-1 et suivants, R.211-1 et suivants et L.300-1
VU le plan local d'urbanisme de la Commune de La Nouaye,

Exposé : Une déclaration d'intention d'aliéner a été déposée par Maître Catherine COUBARD LE QUERE, Notaire à Bédée – 26 rue de Rennes qui a été reçue le 21 octobre 2026.

La demande porte sur la parcelle située au 18 Fontainbrun cadastrée section 773. Elle est constituée d'un terrain d'une surface totale de 820 m² et d'un bâtiment à usage d'habitation de 150.55 m².

Délibération : Etant entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle ci-dessus présentée.

Ampliation : la présente délibération sera transmise :

- Au demandeur,
- Au service des actes légaux de la Préfecture d'Ille et vilaine.

La Secrétaire de séance,
Chris HOZE

Le Maire,
Fabienne BONDON

MAIRIE DE LA NOUAYE (ILLE-ET-VILAINE)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire